

**Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var**  
**Séance du Vendredi 5 juin 2026**

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 083-218301547-20260605-2026\_29-DE

Membres en exercice : 15

Date de convocation : 30 mai 2026

Membres présents : 11

Membres votants : 15

**Présents :** Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Antonio MARCO-PENA, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Marie-Cécile ABBAS-GARIBO, Philippe BRAULT, Jean-Paul ESCAVABAJA, Lorry HANNE, Véronique THIAN.

**Absents/excusés :** Stephane BATTEUX (pouvoir à Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES°, Marie DE PASQUALE (pouvoir à Philippe BRAULT), Frank HERAUD (pouvoir à Antonio MARCO-PENA), Marie-Sahra GIL (pouvoir à Véronique THIAN).

**Secrétaire :** Jean-Paul ESCAVABAJA

**N° 2026-29 : Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.)**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire n°INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BERG/2026/145 pris en date du 27 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune de Saint Antonin du Var;

**a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes Antonio MARCO-PENA, Marie-Cécile GARIBO, Justine BARBERO et Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**b) Élection des délégués titulaires**

Les candidatures enregistrées :

M. Damien GAUTHIER, Mme Églantine ALLIOT, Mme Véronique THIAN

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

M. Damien GAUTHIER : 13 voix

Mme Églantine ALLIOT : 13 voix

Mme Véronique THIAN : 13 voix

M. Damien GAUTHIER, Mme Églantine ALLIOT, Mme Véronique THIAN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamé élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

### c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

M. Jean-Paul ESCAVABAJA, Mme Marie DE PASQUALE, Mme Marie-Sahra GIL

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

M. Jean-Paul ESCAVABAJA : 13 voix

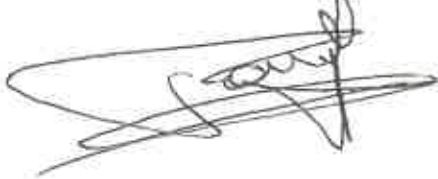
Mme Marie DE PASQUALE : 13 voix

Mme Marie-Sahra GIL : 13 voix

M. Jean-Paul ESCAVABAJA, Mme Marie DE PASQUALE, Mme Marie-Sahra GIL ayant obtenu la majorité absolue sont proclamé élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Paul ESCAVABAJA



Le Maire,  
Damien GAUTHIER

